

Portefeuille de valeurs mobilières et d'assurance-vie Agents non financiers résidents et non résidents I_VALMPTF

Octobre 2009

Présentation

Le tableau I_VALMPTF recense les valeurs mobilières (actions, obligations, OPCVM monétaires, OPCVM non monétaires) et les contrats d'assurance-vie souscrits par la clientèle auprès du déclarant, la collecte étant faite pour le compte propre du déclarant ou pour compte de tiers.

Contenu

Les différents postes sont valorisés à la valeur de marché des sous-jacents concernés à la date d'arrêté.

Règles de remise

Établissements remettants

Tous les établissements de crédit ayant un guichet bancaire dans l'un des huit départements ou collectivités d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon) ou des trois collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna) remettent ce gabarit.

Territorialité

Un tableau est établi pour chaque zone d'activité suivante : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna.

Monnaie

Ce tableau est servi toutes monnaies réunies (en contre-valeur euros ou francs CFP selon la localisation du siège social du remettant). Les montants concernent les opérations faites en euros et en devises (francs CFP inclus).

Périodicité et délai de remise

Remise trimestrielle au plus tard le dernier jour du mois qui suit la date d'arrêté.